



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



POURQUOI

**ENSEIGNER
L'HOLOCAUSTE ?**

Publié en 2013 par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

Cette brochure est une production du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, Paris.

Stephen Feinberg, consultant en éducation, mérite une mention particulière pour sa contribution majeure à la présente publication.

Des remerciements particuliers sont également adressés aux évaluateurs extérieurs : Richard Freedman (Fondation sud-africaine Holocaust and Genocide), Karen Polak (Maison d'Anne Frank) et Paul Salmons (Institute of Education, Université de Londres), qui ont formulé de précieux commentaires sur le projet de brochure.

Édité par Karel Fracapane, UNESCO

© UNESCO 2013
Tous droits réservés

Photos de couverture :

Valises confisquées à des personnes déportées à Auschwitz-Birkenau
© Musée national d'Auschwitz-Birkenau/Pawel Sawicki

Exposition de portraits de famille au Musée national d'Auschwitz-Birkenau
© Musée national d'Auschwitz-Birkenau/Pawel Sawicki

Anny Horowitz, déportée à Auschwitz depuis la France le 11 septembre 1942, à l'âge de 9 ans
© Mémorial de la Shoah/CDJC/Coll. Klarsfeld

La rampe de déchargement et la porte principale appelée « Porte de la Mort »
© Musée national d'Auschwitz-Birkenau
© Tim Gulick

Conçu et imprimé par l'UNESCO

Imprimé en France
ED-2014/WS/1

POURQUOI

ENSEIGNER

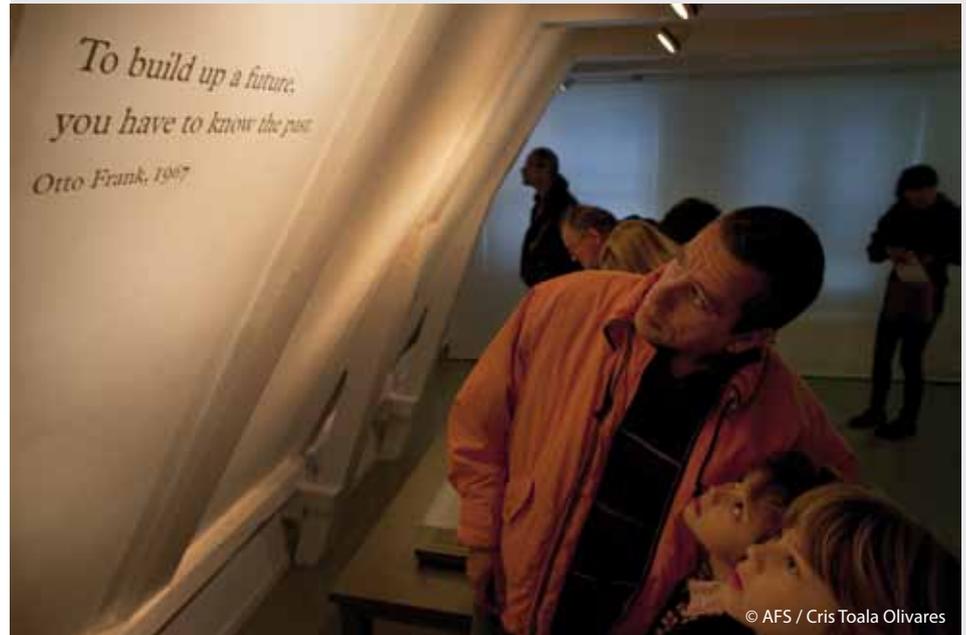
L'HOLOCAUSTE ?

Un siècle de génocides	4
L'Holocauste, un moment historique décisif	7
Les génocides ne sont pas inévitables	8
Les citoyens comme les États ont des responsabilités	9
Le silence contribue à l'oppression	11
Les préjugés et le racisme ont des racines	12
Le pouvoir des technologies modernes	14
L'enseignement de l'Holocauste et ses possibilités stimulantes pour l'éducateur	15
Éléments pour enseigner l'Holocauste et d'autres génocides	18

« L'histoire de ce génocide perpétré pendant la Seconde Guerre mondiale n'appartient pas qu'au passé. C'est une histoire vivante, qui nous concerne tous, quelles que soient nos différences d'origine, de culture ou de religion. Après l'Holocauste, d'autres génocides ont eu lieu, sur plusieurs continents. Saurons-nous enfin en tirer les leçons ? »

Irina Bokova,
Directrice générale de l'UNESCO,
27 janvier 2012

POURQUOI ENSEIGNER L'HOLOCAUSTE ?



L'UNESCO a été créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par les nations alliées qui avaient affronté et vaincu l'Allemagne nazie. L'idéologie raciale qui inspirait le gouvernement allemand de cette époque admettait, voire encourageait, des actes qui, jusqu'alors, n'avaient jamais été perpétrés dans l'histoire de l'humanité. Jamais auparavant des militaires n'avaient planifié à l'encontre de civils des opérations qui montraient un tel mépris de la vie humaine. Jamais auparavant un État ne s'était donné pour principal objectif national l'élimination totale de groupes jugés indignes de vivre. Au cœur de cette histoire se trouve ancrée la réalité de l'Holocauste (ou Shoah), c'est-à-dire la tentative par l'Allemagne nazie et ses collaborateurs de supprimer tous les Juifs qui se trouvaient à leur portée, hommes, femmes et enfants, dans le cadre d'un programme d'extermination à l'échelle du continent, sans précédent par son caractère global.

QU'EST-CE QUE L'HOLOCAUSTE ?

Holocauste est le terme utilisé pour désigner la persécution et l'extermination systématiques et bureaucratiques, sous l'égide de l'État, d'environ six millions de Juifs par le régime nazi et ses collaborateurs. D'origine grecque, le terme Holocauste signifie « sacrifice par le feu ». Les nazis, qui accédèrent au pouvoir en janvier 1933 en Allemagne, avaient développé une idéologie raciale qui voyait dans les Allemands les représentants d'une « race supérieure », et dans les Juifs, des êtres « inférieurs » constituant une menace étrangère pour la soi-disant « communauté raciale allemande ».

Pendant l'Holocauste, les nazis s'en prirent également à d'autres groupes parce qu'ils les considéraient comme étant « racialement inférieurs » : les Roms (Tsiganes), les handicapés et certains peuples slaves (Polonais, Russes, etc.). D'autres catégories de personnes, telles que les communistes, les socialistes, les Témoins de Jéhovah et les homosexuels, furent persécutées pour des motifs politiques, idéologiques ou de comportement social.

United States Holocaust Memorial Museum, Washington, D.C., États-Unis d'Amérique

L'Holocauste désigne le massacre d'environ six millions de Juifs perpétré par les nazis et leurs collaborateurs. Entre l'invasion de l'Union soviétique (été 1941) et la fin de la guerre en Europe (mai 1945), l'Allemagne nazie et ses complices s'employèrent à exterminer tous les Juifs se trouvant sous leur domination. Comme la discrimination contre les Juifs avait commencé avec l'arrivée au pouvoir d'Hitler en janvier 1933, de nombreux historiens considèrent que cette date marque le point de départ de l'Holocauste. Les Juifs ne furent pas les seules victimes du régime hitlérien, mais ce fut le seul groupe que les nazis s'étaient donné pour tâche d'exterminer complètement.

Yad Vashem, Jérusalem, Israël

L'UNESCO a pour mission de contribuer à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information. L'UNESCO considère qu'il est essentiel de connaître l'histoire de l'Holocauste pour mieux comprendre les causes du basculement de l'Europe dans le génocide, ainsi que le développement ultérieur du droit international et des institutions destinées à prévenir et réprimer le crime de génocide. Elle considère également que, dans le cadre de cet enseignement, une comparaison minutieuse avec d'autres cas de violence de masse peut contribuer à prévenir de futurs génocides et atrocités.

Siège de l'UNESCO, Paris
© UNESCO/Michel Ravassard



UN SIÈCLE DE GÉNOCIDES

Dr Raphaël Lemkin, inventeur du mot
« génocide »
© UN Photo



Où qu'elles se situent géographiquement, les sociétés humaines ont toutes entrepris, à un moment ou à un autre, d'exterminer d'autres êtres humains. Mais à mesure qu'augmenta la puissance des armes de destruction et le poids des idéologies, le nombre de morts civils s'accrut également, de même que la radicalité de la violence. La brutalité guerrière et les massacres à caractère génocidaire qui caractérisent le début du 20^e siècle culminent au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, parallèlement au génocide des Juifs d'Europe, l'Allemagne nazie perpétra également un génocide contre les Roms (un crime parfois appelé Porajmos, littéralement « engloutissement », ou Samudaripen, « meurtre total »), le massacre des Polonais, ainsi qu'un programme d'extermination de masse des handicapés. Elle fut l'auteur du massacre de plus de trois millions de prisonniers de guerre soviétiques, de la mort d'innombrables civils dans les territoires occupés, et de l'assassinat de dizaines de milliers d'autres au cours des persécutions à l'encontre des opposants politiques, des homosexuels et des Témoins de Jéhovah. Cette agression contre les valeurs humaines fut d'une telle radicalité qu'un juriste juif polonais, Raphaël Lemkin, créa un mot nouveau pour en rendre compte : le crime de « génocide ».

Selon l'article II de la **Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide** de 1948, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- (a) meurtre de membres du groupe ;
- (b) atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- (c) soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- (d) mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- (e) transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Lemkin forma le mot « génocide » en associant la racine *geno-*, du mot grec qui désigne la race ou la tribu, avec la terminaison latine *-cide*, qui signifie le meurtre.

Bien que les pays vainqueurs de 1945 aient aspiré à mettre un terme à pareils crimes et aient conçu un accord international visant à prévenir les actes de génocide dans l'avenir (Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide, 1948), d'autres atrocités de même nature ont eu lieu en diverses parties du monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Face à cette répétition de crimes contre l'humanité, des hommes politiques, des chercheurs et des citoyens du monde entier se sont référés à l'histoire et aux « leçons » de l'Holocauste pour chercher à expliquer comment l'humanité avait une fois de plus échoué dans ses efforts pour prévenir le génocide. Qu'est-ce qu'une étude de l'Holocauste et des autres crimes nazis peut nous apprendre sur la prévention des génocides et des violences extrêmes ?

Qu'est-ce que l'étude de l'Holocauste et des autres crimes nazis peut nous apprendre sur la prévention des génocides et des violences extrêmes ?



Fosse commune au Rwanda
© Centre IRIBA/Danièle Lacourse

413 SERIE :
 PRÉFECTURE D'INDRE-&-LOIRE

Signature du titulaire : *Anny Horowitz*

Carte d'identité

Carte d'identité

Nom : **HOROWITZ**
 Prénoms : **Anny- Yolande**
 Profession : **sans**
 Né le **12 Juin 1933**
 à **STRASBOURG**
 Département d **u Bas Rhin**
 Domicile : **21, rue Rode - BORDEAUX (Gironde)**

Empreinte digitale :

413

A **TOURS** , le **4 Décembre 1940**
 Le Préfet, *[Signature]*

Signalement :

Taille :	Nez : rec.
Cheveux : blond	Forme générale du visage : all.
Moustache :	Teint : rosé
Yeux : bleus	Corp. : moy.
Signes particuliers :	

PRÉFECTURE D'INDRE-&-LOIRE

Anny Horowitz, déportée à Auschwitz depuis la France le 11 septembre 1942, à l'âge de 9 ans
 © Mémorial de la Shoah/CDJC

L'exploration de cette histoire peut sensibiliser le public aux situations porteuses de risques génocidaires dans le monde contemporain, et permet de mettre en exergue l'importance des droits individuels et des valeurs universelles.

L'HOLOCAUSTE, UN MOMENT HISTORIQUE DÉCISIF

Enseigner et apprendre l'histoire de l'Holocauste renvoie à des questions universelles qui sont au cœur de l'action menée par l'UNESCO pour promouvoir la paix et la compréhension mutuelle. L'Holocauste a marqué un tournant décisif dans l'histoire de l'humanité. Selon les historiens, l'Holocauste partage les caractéristiques d'autres génocides (par exemple, un ou plusieurs groupes spécifiques de victimes, des violences massives dirigées contre ce ou ces groupes, et la privation des conditions d'existence de base), mais il présente également des aspects distinctifs sans précédent. Ainsi, les nazis avaient l'intention de tuer tous les Juifs, jusqu'au dernier, dans les territoires se trouvant sous leur domination. Qui plus est, le génocide des Juifs n'avait aucune fin pratique. Si les autres génocides et violences de masse avaient souvent eu des motifs économiques, politiques ou militaires, l'extermination des Juifs n'obéissait à aucune incitation de ce type. Cette politique de destruction reposait sur une idéologie raciste selon laquelle « la race est la force décisive et formative de la vie des nations. La langue, la culture, les coutumes, la foi, les traditions, le mode de vie, mais aussi les lois, les formes de gouvernement et l'économie, tout ce qui constitue la vie est déterminé par la race » (Der Reichsführer SS/SS Hauptamt, *Rassenpolitik*, Berlin, 1943). Pour les théoriciens nazis, il y avait aussi une hiérarchie des races, certaines étant supérieures tandis que d'autres étaient considérées comme « parasites », ce qui justifiait leur extermination. Cela était sans précédent dans l'histoire. Ces théories s'opposent aux principes mêmes que l'UNESCO, dès sa création, aura pour mission de promouvoir : l'égalité et le respect de la justice sans distinction de race, de sexe, de religion ou de langue. L'exploration de cette histoire peut sensibiliser le public aux situations porteuses de risques génocidaires dans le monde contemporain, et permet de mettre en exergue l'importance des droits individuels et des valeurs universelles.

« Que l'on vive en Afrique centrale, en Chine, dans le Pacifique Sud ou en Suisse, il faut être conscient du danger que le génocide représente. En fin de compte, l'enseignement de l'Holocauste n'a pas d'autre signification que de tenir le plus possible l'humanité à l'écart de cette forme extrême d'extermination massive. »

Yehuda Bauer, Historien, UNESCO,
31 janvier 2012

LES GÉNOCIDES NE SONT PAS INÉVITABLES

Les catastrophes d'origine humaine ne sont pas des accidents de l'histoire et peuvent être évitées.

Si des génocides ont lieu, c'est parce que des individus et des gouvernements prennent des décisions qui perpétuent les discriminations et les persécutions. L'analyse de ces choix politiques permet aux élèves de tirer des enseignements précieux sur la marche de l'histoire. Par exemple, lorsqu'ils découvrent pourquoi les gouvernements de l'Europe comme des Amériques ont restreint l'immigration au moment même où l'oppression contre les Juifs atteignait son degré maximal, les élèves s'aperçoivent que des décisions politiques prises dans ces circonstances peuvent avoir de terribles conséquences. Lorsqu'ils étudieront plus tard d'autres exemples de génocides et de crimes contre l'humanité, ils comprendront que les

catastrophes d'origine humaine ne sont pas des accidents de l'histoire et peuvent être évitées. En étudiant l'Holocauste avec attention, on appréhende mieux sa complexité et on s'aperçoit que les événements de l'histoire n'ont pas d'explication simple, mais sont l'aboutissement de la convergence d'un grand nombre de facteurs historiques, économiques, religieux et politiques. Ayant compris cela, on prend conscience du fait que la prévention des génocides et des violences extrêmes peut commencer par le repérage de signes avant-coureurs.

© Mémorial de la Shoah/CDJC





Infirmières au Centre d'« euthanasie »
d'Hadamar, Allemagne
© Mémorial de la Shoah/CDJC

LES CITOYENS COMME LES ÉTATS ONT DES RESPONSABILITÉS

Une étude de l'histoire de l'Holocauste conduit les élèves à réfléchir aux responsabilités politiques des États comme des individus, et à analyser le fonctionnement des structures de gouvernement. L'Holocauste fut une entreprise étatique en partie légitimée par le droit. Son étude soulève clairement la question de l'utilisation et de l'abus du pouvoir politique à des fins de violence au niveau national et, *in fine*, au niveau international. Par exemple, comprendre le rôle que jouèrent des organisations gouvernementales et paragouvernementales,



Des soldats allemands assistent à l'exécution d'un Juif
par un membre des Einsatzgruppen,
Vinnitza, Ukraine, juillet 1941
© Yad Vashem

telles que les unités paramilitaires S.A. et S.S., dans les brutalités à l'égard des populations juives et, plus tard, dans leur quasi-extermiation, non seulement en Allemagne mais dans la majeure partie de l'Europe, permettra de prendre conscience du rôle et de la responsabilité de l'État, des individus et de l'ensemble de la société face à des violations croissantes des droits de l'homme. L'examen des actes commis par des médecins et des infirmiers allemands dans le cadre du programme d'«euthanasie» de l'Allemagne nazie (dit « Opération T4 »), qui aboutira à l'assassinat, en six ans, de plus de 200 000 hommes, femmes et enfants handicapés physiques ou mentaux, en est un autre exemple. De la même manière, la participation de soldats de l'armée régulière allemande au massacre, en Europe orientale, de plus d'un million de Juifs dans le cadre des interventions des Einsatzgruppen (commandos mobiles de tuerie) amène à s'interroger sur le comportement humain, le conformisme et le pouvoir des idéologies, en d'autres termes, sur les motivations qui amènent une société à adhérer à une entreprise gouvernementale qui viole le droit international. Enseigner l'Holocauste peut aider les jeunes à comprendre des concepts clés qui leur seront utiles pour l'étude d'autres cas de violences extrêmes. Lorsqu'ils étudieront l'histoire d'autres violations massives des droits de l'homme, les élèves pourront s'appuyer sur leur connaissance de l'Holocauste et prendre ainsi conscience de leurs propres responsabilités en tant que citoyens du monde.

L'étude de l'Holocauste soulève clairement la question de l'utilisation et de l'abus du pouvoir politique à des fins de violence au niveau national et, *in fine*, au niveau international.

LE SILENCE CONTRIBUE À L'OPPRESSION

Ne rien faire quand autrui est brutalement opprimé par les pouvoirs publics, cela relève d'une forme de complicité qui, dans le cas de l'Holocauste, a eu pour conséquence de rendre les actions des collaborateurs plus tolérables aux yeux de la société. Si l'on a pu montrer de façon probante qu'en Europe, la plupart des gens n'ont pas élevé la voix contre les brutalités du régime nazi, une étude de l'impact qu'ont eu les individus ou les groupes qui ont effectivement agi contre ce régime montre clairement l'efficacité des interventions en faveur de la défense des droits d'autrui. L'exemple le plus éclairant est celui des milliers de non-Juifs qui risquèrent leur vie durant l'Holocauste pour sauver des Juifs du massacre en les cachant, en leur procurant de faux papiers, en les aidant à fuir ou en portant secours aux enfants. Ces personnes qui sauvèrent ou aidèrent des Juifs agirent avec courage et compassion, au mépris de terribles dangers et, tandis que le reste de la population demeurait indifférent, refusèrent de rester sans rien faire quand certains de leurs semblables étaient persécutés.

Sur un autre plan, l'efficacité de ce type d'action apparaît bien si l'on considère les interventions des responsables religieux qui s'élevèrent contre le programme d'euthanasie « Operation T4 » dont l'objectif était d'éliminer les handicapés du Reich. Tout aussi remarquables furent les initiatives prises par des Allemandes non juives qui, en février 1943, manifestèrent dans la Rosenstrasse contre l'arrestation de leurs époux juifs. Elles multiplièrent les rassemblements de protestation jusqu'à ce que leurs maris soient libérés en mars 1943. Ces exemples montrent que des actions constructives individuelles et collectives peuvent parfois influencer de manière positive sur des régimes oppresseurs qui privent leurs citoyens de leurs droits fondamentaux.



Le Consul général du Japon à Kovno, Chiune Sempo Sugihara, délivra plus de 2 000 visas qui permirent à des réfugiés juifs de quitter l'Europe.
© Yad Vashem

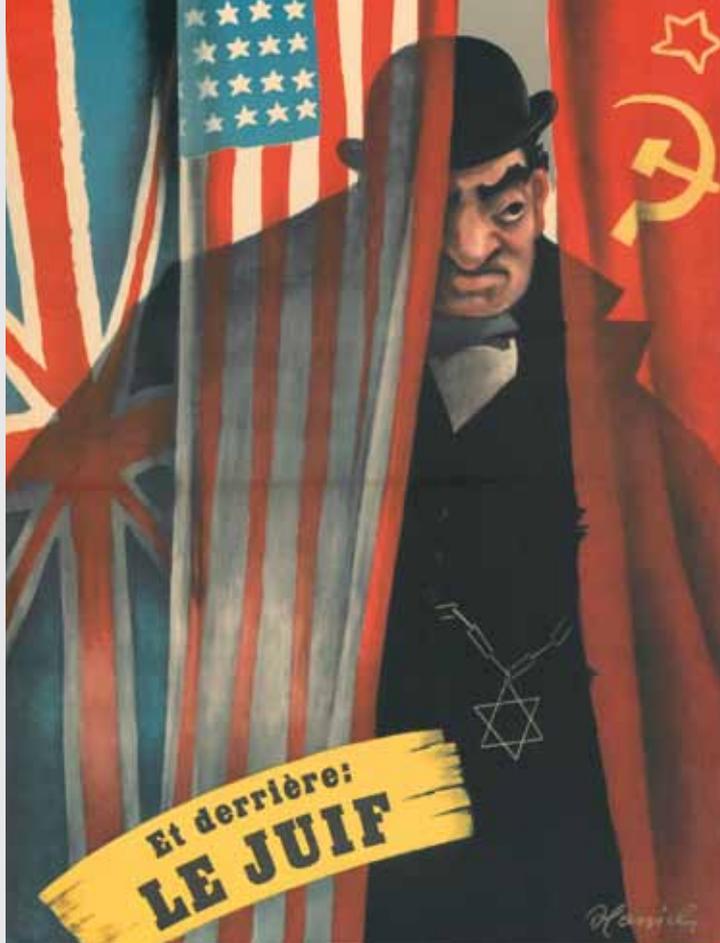
Ne rien faire quand autrui est brutalement opprimé par les pouvoirs publics, cela relève d'une forme de complicité qui, dans le cas de l'Holocauste, a eu pour conséquence de rendre les actions des collaborateurs plus tolérables aux yeux de la société.

LES PRÉJUGÉS ET LE RACISME ONT DES RACINES

Génocides, violences extrêmes et violations des droits fondamentaux demeurent des réalités du XXI^e siècle. Nombre de ces situations ont pour origine l'exacerbation de préjugés et de sentiments racistes. Une étude approfondie de l'Holocauste conduira à une meilleure compréhension des ramifications politiques, économiques et sociales des nombreux aspects des préjugés. La définition de groupes comme « autres », leur réduction à des stéréotypes, leur stigmatisation, leur déshumanisation et, en fin de compte, leur destruction sont des traitements qui n'ont pas été réservés qu'aux Juifs et aux Roms par les nazis, mais que l'on a constatés aussi lors du génocide des Tutsi au Rwanda (1994) ou lors de la politique d'extermination perpétrée par le régime khmer rouge au Cambodge (1975-1979). Enseigner l'histoire de l'Holocauste peut en particulier sensibiliser les élèves à la position des minorités en situation de fragilité. Une analyse des mécanismes qui conduisirent à ce génocide peut ainsi leur permettre de comprendre la nécessité d'accepter et de valoriser la diversité, plutôt que de la considérer comme source de discorde.

« De mon point de vue, le génocide est une forme extrême de conflit à teneur identitaire qui résulte non pas des différences qui opposent des groupes distincts mais de ce qu'elles produisent : inégalités flagrantes, discrimination, marginalisation, exclusion, stigmatisation, déshumanisation et déni des droits fondamentaux. La prévention la plus efficace réside, par conséquent, dans une gestion constructive de la diversité, en vue de favoriser l'égalité, l'ouverture, le respect des droits fondamentaux et la mise en pratique des valeurs démocratiques. »

Francis Deng, Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide, Note de fin de mission, 2012



Ancrés dans le vieil antijudaïsme théologique, les préjugés contre les Juifs ou la haine des Juifs, c'est-à-dire l'antisémitisme, ont pris de nouvelles formes à l'époque moderne.

© Mémorial de la Shoah/CDJC

L'ANTISÉMITISME

L'offensive lancée par les nazis contre les Juifs au nom d'une théorie raciale ne fut pas le premier acte d'hostilité à l'égard de ce peuple. Ancrés dans le vieil antijudaïsme théologique, les préjugés contre les Juifs ou la haine des Juifs, c'est-à-dire l'antisémitisme, ont pris de nouvelles formes à l'époque moderne : des formes politiques, à mesure que les Juifs jouissaient de l'égalité des droits, et des formes raciales quand apparurent, au XIX^e siècle, des théories racistes pseudo-scientifiques. Cette longue histoire de préjugés atteint son point culminant avec l'Holocauste. Or la haine des Juifs s'est maintenue après le génocide perpétré par les nazis, et demeure de nos jours un grave problème, qu'elle se présente comme une incitation à la haine et à la violence ou comme la négation ou la falsification de l'histoire de l'Holocauste.

Birkenau, Pologne.
Une sélection sur le quai,
27 mai 1944
© Domaine public

« Si la barbarie est
inhérente à notre
civilisation, l'effort
pédagogique consiste à
en éclairer le potentiel
barbare. »

Georges Bensoussan, *Auschwitz en
héritage ?*, Mille et une Nuits, Paris, 2003



LE POUVOIR DES TECHNOLOGIES MODERNES

Une étude de l'Holocauste démontre que les auteurs de violences extrêmes utilisent les meilleures technologies disponibles pour arriver à leurs fins. Des ingénieurs et architectes compétents, qui travaillaient souvent pour des sociétés réputées et respectées, conçurent et construisirent les chambres à gaz qui eurent pour fonction d'exterminer des millions de personnes dans les centres de mise à mort industriels nazis. La mise en œuvre du génocide du peuple juif par les nazis reflète la dominance d'un système de pensée techniciste et moderniste détourné au service de la destruction d'êtres humains.

De façon plus générale, les opérations génocidaires du XX^e siècle ont été organisées par des États-nations, planifiées par des bureaucrates, facilitées par divers pans de la société et perpétrées par des groupes militaires affiliés à l'État, qui utilisaient, pour leur politique criminelle, les moyens les plus efficaces dont ils disposaient. Au cours du génocide des Tutsi au Rwanda, cette réalité fut particulièrement manifeste dans l'utilisation qui fut alors faite de la radio pour diffuser une propagande raciste et aider les meurtriers à identifier leurs victimes. Faire mieux prendre conscience aux élèves du pouvoir de la technologie et de l'utilisation qui peut en être faite est une autre façon d'aborder les problèmes contemporains de violation des droits fondamentaux. Cela est important, étant donné les changements profonds qu'ont connus les technologies ces dernières années.



Le camp de concentration et d'extermination nazi d'Auschwitz-Birkenau a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979
© Musée national d'Auschwitz-Birkenau

L'ENSEIGNEMENT DE L'HOLOCAUSTE ET LES OPPORTUNITÉS QU'IL OFFRE AUX ÉDUCATEURS

Le mandat de l'UNESCO est de promouvoir la paix par l'éducation. Dans ce contexte, l'enseignement de l'Holocauste offre aux enseignants un grand éventail de ressources didactiques. L'Holocauste est l'un des épisodes de l'histoire sur lequel on dispose du plus grand nombre d'informations ; il ouvre aussi aux éducateurs de nombreuses perspectives pour concevoir des cours créatifs et stimulants. L'abondance de sources originales faciles d'accès (documents, photos, cartes, objets, journaux intimes, mémoires, etc.), associée à la mise en place d'un environnement pédagogique positif, contribuera à répondre aux besoins des élèves.



© Projet Aladin

Les témoins de l'histoire

Les témoignages des survivants ou de témoins de l'époque peuvent grandement contribuer à notre compréhension de l'histoire. Comme il y a des rescapés de l'Holocauste dans de nombreuses parties du monde, il peut être enrichissant pour les élèves de les rencontrer ou de prendre connaissance de leur témoignage grâce à un média audiovisuel. En écoutant des récits personnels, les élèves découvriront tout un monde d'expériences individuelles propres à cette histoire, qu'ils pourront mettre en relation avec la dimension collective de celle-ci. Ils seront ainsi notamment confrontés à la vie des gens avant le génocide, ce qui permettra de dégager les aspects culturels et historiques de leur existence et de limiter le risque qu'ils soient perçus seulement comme des victimes.

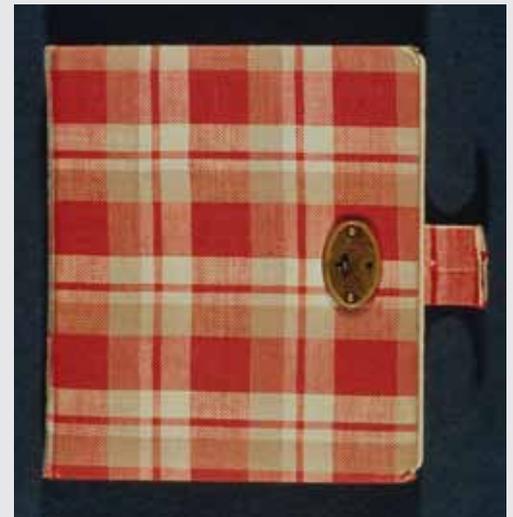
Des pédagogies créatives et judicieuses

Bien que le sujet puisse être intimidant du fait de la nature même de l'événement génocidaire, il est avéré que l'Holocauste peut être enseigné de façon satisfaisante dans de nombreux environnements culturels. La pédagogie appliquée en classe a une influence profonde sur ce que les élèves retiendront. Il est donc essentiel que les éducateurs adoptent des stratégies pédagogiques judicieuses. Enseigner en classe l'histoire de l'Holocauste, des génocides et des violences extrêmes requiert des connaissances historiques approfondies de la part de l'enseignant et une sensibilité particulière pour la complexité de la question. Les éducateurs doivent choisir des supports écrits ou visuels avec un soin particulier, de façon à ce qu'ils soient adaptés aux capacités cognitives de leurs élèves et qu'ils permettent de rapporter objectivement l'histoire de l'Holocauste sans la banaliser.

Des méthodologies transdisciplinaires

Nombre d'enseignants ont estimé qu'il était extrêmement utile d'adopter une approche transdisciplinaire de cette histoire. En utilisant et en associant des documents historiques, littéraires, artistiques et musicaux fiables, on donne aux élèves le moyen d'utiliser un savoir acquis dans un certain contexte comme base de connaissances applicables à d'autres environnements. Par exemple, si, après avoir étudié Auschwitz en histoire, les élèves lisent les récits qui composent *L'Illegale e altri racconti* de Primo Levi, ils seront en mesure de les situer dans un contexte plus évocateur.

Premier cahier du Journal d'Anne Frank.
Le Journal d'Anne Frank a été inscrit
en 2009 au Registre Mémoire
du monde de l'UNESCO
© AFF Bâle, CH/AFS Amsterdam, NL



Une étude comparée des génocides

L'enseignement de l'Holocauste offre un bon point de départ pour étudier l'histoire des génocides et des crimes contre l'humanité. Une comparaison minutieuse de l'Holocauste avec d'autres cas de violences de masse peut aider les élèves à distinguer les grandes caractéristiques des situations génocidaires. Elle facilitera la



© Centre de documentation du Cambodge/Kalyanee Mam

compréhension des spécificités et différences des diverses situations étudiées. Cependant, s'il est pédagogiquement très enrichissant de procéder à une étude comparée des génocides, il est aussi extrêmement important de ne pas se lancer dans une comparaison des souffrances et d'étudier les événements dans leur contexte historique propre. Lorsqu'ils entreprennent l'étude de l'Holocauste, les enseignants doivent se concentrer sur les diverses politiques de destruction menées par l'Allemagne nazie et ses collaborateurs. Quand ils abordent d'autres génocides, ils doivent se pencher sur les politiques propres à chacun d'eux. La comparaison structurelle constitue le fondement des études comparées des génocides. Mais nul ne saurait avancer que les souffrances des victimes de l'Holocauste ont été pires, ou moindres, que celles des victimes d'autres génocides, et aucune hiérarchie des génocides ne saurait être établie. Chaque cas de violence extrême,



Exposition de portraits de famille au Musée national d'Auschwitz-Birkenau

© Musée national d'Auschwitz-Birkenau/Pawel Sawicki

y compris l'Holocauste, doit être compris en fonction de ses réalités singulières, et sa portée ne peut en aucun cas être diminuée, banalisée ou niée.

L'apprentissage de l'histoire de l'Holocauste renvoie à des objectifs qui, fondamentalement, sont ceux de l'UNESCO. Les situations de discrimination, de stigmatisation et de déni des droits fondamentaux à l'égard de certains groupes peuvent potentiellement s'aggraver et déboucher sur des violations flagrantes des droits de l'homme, voire, dans certaines circonstances, des violences extrêmes si des mesures préventives ne sont pas prises suffisamment tôt. Le travail éducatif est indispensable pour faire mieux comprendre les causes et les signes avant-coureurs de génocide et de violences de masse, et ainsi renforcer, à long terme, les efforts de prévention.

ÉLÉMENTS POUR ENSEIGNER L'HOLOCAUSTE ET D'AUTRES GÉNOCIDES

Étant donné le public international auquel l'UNESCO s'adresse, les ressources électroniques, accessibles dans le monde entier, offrent une source d'informations commode et peu onéreuse pour aborder l'histoire de l'Holocauste, des génocides et des violences de masse. Il est cependant extrêmement important de fonder son travail sur des informations précises et historiquement fiables. Les sites suivants proposent des contenus de grande qualité en plusieurs langues.

www.unesco.org/new/en/education/themes/leading-the-international-agenda/human-rights-education/holocaust-remembrance

Le site Web de l'UNESCO est un bon point de départ pour aborder l'éducation en matière d'Holocauste et de droits de l'homme. Il présente un cadre structurel international pour mettre en lumière les liens entre l'enseignement de l'Holocauste, les génocides et les droits de l'homme.

www.un.org/en/holocaustremembrance

On trouvera sur ce site Web des informations précises sur le Programme de communication « L'Holocauste et les Nations Unies ». Des matériels didactiques ainsi que des possibilités de perfectionnement professionnel y sont également offerts.

<http://www.un.org/en/preventgenocide/adviser/index.shtml>

Site du Bureau du Conseiller spécial pour la prévention du génocide (ONU).

www.holocaustremembrance.com

Le site Web de l'International Holocaust Remembrance Alliance, un organisme intergouvernemental consacré à la recherche sur l'Holocauste, l'enseignement de ses réalités et la perpétuation de sa mémoire, propose de nombreuses informations pratiques sur tous les aspects de l'enseignement de l'Holocauste. On y trouve aussi des informations sur le thème « L'Holocauste et les autres génocides ».

www.ushmm.org

Le site Web de l'Holocaust Memorial Museum des États-Unis d'Amérique dispose de riches informations sur l'histoire de l'Holocauste. Il permet d'accéder facilement à toutes sortes de documents de base, notamment à des photos et à des cartes relatives à l'Holocauste. Il offre aussi de nombreuses informations sur l'histoire des génocides et des violences extrêmes.

www.yadvashem.org.il

Principal répertoire mondial de documents sur l'Holocauste, le site Web de Yad Vashem permet d'accéder facilement à des collections numériques, à des formations en ligne pour professionnels, à une base de données répertoriant les noms des victimes, ainsi qu'à un grand nombre d'informations historiques en plusieurs langues.

www.memorialdelashoah.org

Le Mémorial de la Shoah permet d'accéder à diverses sources d'information sur l'Holocauste, essentiellement en français. Il comprend un site Web pour les élèves du primaire : www.grenierdesarah.org, et un autre pour les enseignants du secondaire : www.enseigner-histoire-shoah.org

www.memorial-museums.net

Ce site offre une présentation en ligne des institutions spécialisées sur l'Holocauste, dans le monde entier. Il a été créé par la Fondation Topographie de la Terreur, basée à Berlin (Allemagne).

www.projetaladin.org

Il s'agit du site Web du Projet Aladin, initiative culturelle lancée avec le parrainage de l'UNESCO en vue de lutter contre le négationnisme et toutes les formes de racisme et d'intolérance, tout en encourageant le dialogue interculturel, en particulier entre musulmans et juifs. Langues : anglais, français, arabe, turc et farsi.

www.annefrank.org

La Maison d'Anne Frank est une organisation indépendante chargée de la conservation de l'annexe secrète où Anne Frank a vécu cachée pendant la Seconde Guerre mondiale, et où elle a écrit son Journal. L'organisation se propose d'attirer l'attention du monde entier sur l'histoire de la vie d'Anne Frank, pour inciter à la réflexion sur les dangers de l'antisémitisme, du racisme et de la discrimination, ainsi que sur l'importance de la liberté, de l'égalité des droits et de la démocratie. Le site Web annefrankguide.net est disponible dans des langues et versions adaptées pour 22 pays.

www.dornsife.usc.edu/vhi

L'USC Shoah Foundation Institute for Visual History and Education (University of Southern California) possède les plus vastes archives de témoignages de survivants de l'Holocauste dans le monde. Il fournit un accès à de nombreuses vidéos de témoignages, à des programmes pour les enseignants, ainsi qu'à diverses ressources pédagogiques. Une section est également consacrée aux témoignages de rescapés arméniens, tutsi et cambodgiens.

www.ioe.ac.uk/holocaust

L'Institute of Education's Centre for Holocaust Education est la première institution à associer directement la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage de l'Holocauste et la création de nouveaux programmes, matériels et ressources pédagogiques pour la classe.

www.ctholocaust.co.za

La Fondation sud-africaine Holocaust and Genocide est une initiative unique sur le continent africain, qui a pour mission de créer une société plus juste dans laquelle les droits de l'homme et la diversité sont respectés et estimés. Les centres gérés par la Fondation servent de lieux de mémoire pour les six millions de Juifs tués lors de l'Holocauste et pour toutes les victimes du nazisme. Ils enseignent, en outre, les conséquences des préjugés, du racisme et de la discrimination, et cherchent à faire comprendre les dangers de l'indifférence, de l'apathie et du silence.

www.instituteforthestudyofgenocide.org

L'Institute for the Study of Genocide est une organisation indépendante à but non lucratif placée sous l'égide de l'Université de l'État de New York et installée au John Jay College of Criminal Justice de l'Université de la ville de New York. Son site propose une très riche base de données des génocides, crimes d'État, groupes menacés, et des informations sur le droit international et l'histoire des génocides.

www.genocidewatch.org

L'association Genocide Watch a pour tâche de susciter un mouvement international visant à prévenir les génocides et à y mettre un terme.

www.hrw.org

L'association Human Rights Watch fournit des informations, des analyses et des rapports, ainsi que diverses ressources sur toutes sortes de questions relatives aux droits de l'homme à l'échelle mondiale.

www.facing.org

L'association Facing History and Ourselves lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les préjugés et encourage la démocratie dans le monde entier grâce à des programmes éducatifs spécialement axés sur l'histoire de l'Holocauste et d'autres cas de génocides et de violences collectives. L'association propose divers ateliers, ressources, séminaires et outils d'apprentissage en ligne destinés aux enseignants et étudiants.

<http://www.auschwitz.org.pl/>

Le camp de concentration et d'extermination nazi allemand d'Auschwitz-Birkenau a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979. Le site Web du Musée national d'Auschwitz-Birkenau offre l'accès à des données et des documents historiques concernant le camp et fournit aux enseignants et étudiants diverses ressources éducatives.

Le XX^e siècle et le début du XXI^e siècle ont été marqués par des cas de génocides et de violences extrêmes sans précédents. Hébréus, Arméniens, Holocauste et autres crimes nazis, crimes staliniens, Cambodge, Timor oriental, Rwanda, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Darfour, République démocratique du Congo. . . , et la liste n'est pas close.

Avec l'aide de l'UNESCO, il est possible de mieux appréhender les racines des violences de masse et du génocide. L'étude de l'Holocauste peut nous aider dans cette entreprise, à mesure que nous approfondissons l'analyse des facteurs complexes qui amènent des gouvernements et des individus à perpétrer des crimes contre l'humanité.

L'Holocauste a marqué un tournant dans l'histoire de l'humanité. Chercher à comprendre ce qui a conduit au génocide du peuple juif et aux autres crimes perpétrés par le régime nazi continue de revêtir une grande pertinence dans le monde d'aujourd'hui.

L'apprentissage de cette histoire universelle peut inciter les élèves, quels que soient leur identité et le lieu où ils vivent, à mener une réflexion essentielle sur les racines du génocide et sur la nécessité de promouvoir la paix et les droits de l'homme pour empêcher que de telles atrocités ne se reproduisent.

Cette brochure expose brièvement en quoi cet enseignement peut aider les responsables politiques, les éducateurs et les élèves à mieux appréhender les phénomènes génocidaires, et présente les raisons pour lesquelles il est primordial de continuer à enseigner l'Holocauste aujourd'hui.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de
l'éducation



www.unesco.org/education